



Le Syndicat d'énergie à la rencontre des élus locaux



Le 7 octobre, Yvon Saint-Martin, Maire de Saint-Mamet, a accueilli Thierry Suaud, Président du SDEHG, à la salle des fêtes pour l'organisation d'une rencontre territoriale avec les élus des communes du secteur.

Maires et délégués étaient nombreux à se déplacer jeudi 7 octobre à Saint-Mamet à la réunion territoriale de proximité organisée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) en présence des représentants d'Enedis et des entreprises de travaux. Voici quelques exemples des échanges riches et variés...

[Le SDEHG, service public de l'énergie en Haute-Garonne](#)

Thierry Suaud, Président du SDEHG, a d'abord rappelé les actions menées par le Syndicat en faveur de la transition énergétique des communes de la Haute-Garonne. Le SDEHG est un outil de mutualisation à l'échelle départementale rendant l'accès à l'énergie et à la transition énergétique plus efficace et égalitaire pour nos collectivités et nos concitoyens. Il apporte son expertise technique aux communes pour les conseiller dans leurs différents projets de transition énergétique. Pour en savoir plus : www.sdehg.fr

[Une politique budgétaire rigoureuse et maîtrisée](#)

Le Président a ensuite présenté les grandes lignes d'un audit réalisé sur les finances du SDEHG et a ouvert le débat sur la nécessité de préparer l'avenir du Syndicat en construisant une politique budgétaire rigoureuse et maîtrisée. Les résultats de cet audit ainsi que des propositions de trajectoires financières feront l'objet d'un débat lors de la prochaine réunion du Comité Syndical d'octobre.

[L'extinction de l'éclairage public au cœur des débats](#)

L'extinction de l'éclairage public est un sujet complexe qui interpelle les élus communaux et soulève différents enjeux. Assurer la sécurité des habitants, préserver l'environnement nocturne et la biodiversité, réaliser des économies d'énergie, sont les principaux enjeux à faire converger pour une politique d'éclairage public efficace.

Le Maire, qui détient le pouvoir de police, est seul compétent pour décider de l'extinction de l'éclairage public sur sa commune. Le succès de cette démarche dépend grandement de l'adhésion des habitants.

Les équipes du SDEHG sont là pour répondre aux interrogations techniques des maires et les accompagner vers un éclairage responsable, juste et performant. Le SDEHG poursuit une démarche qualité afin de s'inscrire pleinement en cohérence avec la transition énergétique. Il s'inspire notamment des préconisations de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) qui a conçu un guide de l'élu sur l'éclairage public.

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA HAUTE-GARONNE

9 rue des 3 Banquets – CS 58021 – 31080 Toulouse Cedex 6

www.sdehg.fr